

"Aidez-nous à retourner dans notre pays d'enfance" : l'appel de deux sœurs orphelines détenues dans le camp de Roj en Syrie

C'est peut-être leur dernier espoir de rentrer en France. Maître Marie Dosé, l'avocate de Lisa et Sarah, âgées de 14 et 16 ans, originaires de l'ouest de la France, saisit le tribunal administratif pour réclamer leur rapatriement, révèle ce jeudi franceinfo.



L'avocate de Lisa et Sarah a demandé une dizaine de fois leur rapatriement. (RADIOFRANCE)

Le message publié sur WhatsApp date de la fin mai. Lisa, 14 ans et Sarah, 16 ans lancent une bouteille à la mer : « *Je suis née en France avec mes frères et sœurs, nous avons grandi en France. Ça fait quatre ans qu'on attend de partir, qu'on change de familles tout le temps. On n'en peut plus de cette vie de camp. On veut aller à l'école, étudier, avoir une vie normale. Ma sœur est blessée, elle doit être opérée, elle souffre beaucoup et moi aussi. Aidez-nous à retourner dans notre pays d'enfance* ». Ces deux sœurs sont détenues par les Kurdes dans le camp de Roj, dans le nord-est de la Syrie et elles risquent d'y rester encore longtemps.

La France avait promis de rapatrier tous les orphelins de jihadistes français détenus dans les camps kurdes dans le nord-est de la Syrie. Pourtant, après trois rapatriements massifs depuis l'été 2022, deux jeunes sœurs originaires de l'ouest de la France ont été écartées des listes du Quai d'Orsay. Elles supplient de pouvoir rentrer en France et de retourner

à l'école. Leur avocate vient de saisir le tribunal administratif, dans la perspective d'un nouveau rapatriement et peut-être, dernier rapatriement.

FRANCEINFO les avait rencontrées là-bas, dans ce camp en Syrie, il y a un an. En 2022, déjà, à notre micro, Lisa demandait à rentrer : « *C'est dur, surtout moi, je suis blessée aux deux jambes et au bras, je ne peux même pas le bouger. J'ai perdu ma maman et mes deux frères* ». Tous les trois sont morts à Baghouz lors de la chute de l'organisation État islamique en 2019, sous les yeux de Lisa. « *Là-bas, tout le monde mourrait, ma mère et mes frères se sont pris une bombe et le plus dur, c'est que je suis blessée et je ne suis pas à côté de ma famille, je suis toute seule. La nuit, je n'arrive pas à dormir, car ma blessure me fait trop mal* », raconte la jeune fille.

Un premier rapatriement demandé en 2019

Leur avocate, Maître Marie Dosé, a demandé une dizaine de fois leur rapatriement. Le premier mail a été envoyé il y a quatre ans, le 19 juillet 2019, et adressé au Quai d'Orsay. « *Ces deux orphelines doivent être impérativement rapatriées en France, écrit l'avocate. Lisa est profondément marquée par la mort de sa mère et de ses frères et Sarah doit être prise en charge psychologiquement dans les plus brefs délais tant elle a été traumatisée par ces mois d'errance* ». Il y a quelques jours, l'avocate a même fait une requête pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif contre la décision implicite de refus du rapatriement des deux sœurs.

Le 15 avril 2022, un auditeur de FRANCEINFO avait interpellé Emmanuel Macron sur la situation des orphelins de jihadistes français bloqués en Syrie avec cette question : « *Un enfant, ou un adolescent qui n'a plus ses parents, n'a pas vocation à rester là-bas ?* ». Le chef de l'État, à l'époque candidat à sa réélection, avait assuré que ces derniers allaient être rapatriés dans un futur proche, en répondant à cet auditeur : « *Voilà, c'est une très bonne façon de le formuler. C'est exactement comme ça qu'il faut le dire* ».

Pourtant, les autorités françaises rétorquent que même si elles sont nées et ont grandi en France, dans une grande ville de l'ouest, avant que leur mère marocaine ne les emmène en Syrie en 2016, les deux sœurs, âgées de huit et dix ans à l'époque, n'ont jamais fait leur demande de nationalité comme elle auraient dû le faire avant d'avoir 15 ans et que cela pose un problème administratif. Sollicité, le Quai d'Orsay assure que « *ces opérations étant complexes et confidentielles, nous ne faisons aucun commentaire* ». ★